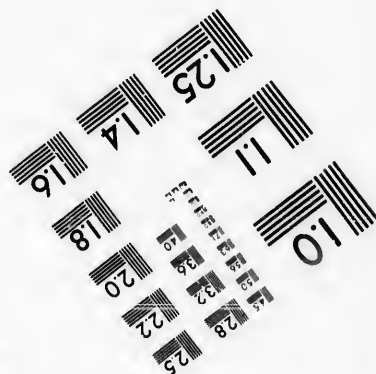
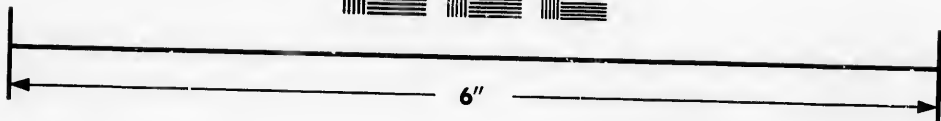
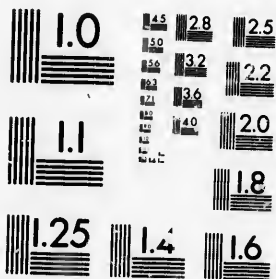


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14560
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/ Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/ Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/ Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/ Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/ Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed. Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/ Pages détachées |
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/ Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/ Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/ Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments: [Printed ephemera] [16] p. Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
| | | | | | / | | | | | | |

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

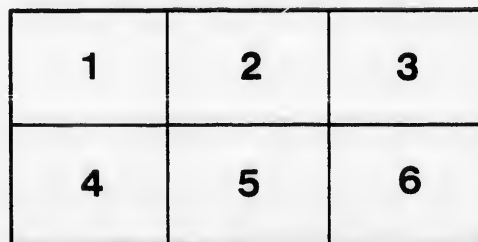
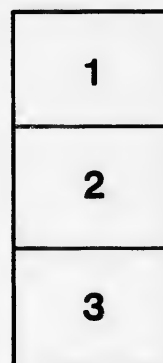
McLennan Library
McGill University
Montreal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

McLennan Library
McGill University
Montreal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata
to

pelure,
n à



32X

CARTE DES TERRES

DU

❖ MANITOBA ❖

ET LE

NORD-OUEST CANADIEN

Informations relatives aux Terres du Gouvernement et de la Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique.

Lettres intéressantes des Colons actuels.

ÉDITÉE PAR

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

MONTRÉAL, AVRIL, 1889.

2

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.
REGLEMENTS DES TERRES.

La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique offre en vente au Manitoba et dans le Nord-Ouest Canadien un certain nombre de lots de terres d'une fertilité incomparable et supérieurement appropriées aux fins agricoles. Ces terres qui, dans toute la zone attribuée au chemin de fer Canadien du Pacifique, s'étendent à une distance de vingt-quatre milles de chaque côté de la ligne principale du chemin de fer, sont mises en vente à des prix variant

DE \$2.50 PAR ACRE, EN MONTANT.

Des informations complètes sur les prix des terres peuvent être obtenues du commissaire des terres à Winnipeg, Manitoba.

(Ces règlements sont substitués aux anciens règlements et annulent ceux en vigueur jusqu'à ce jour.)

CONDITIONS DE PAIEMENT.

Si le paiement est fait au comptant au moment de l'acquisition du terrain, il sera accordé un contrat de vente du terrain à l'acquéreur; toutefois l'acheteur pourra ne payer qu'un dixième comptant, et la balance en neuf ans, par paiements échelonnés, avec intérêt de six pour cent par an, payable à chaque échéance de fin d'année, en même temps que le versement annuel.

CONDITIONS GENERALES.

Toutes les ventes de terres sont sujettes aux conditions générales suivantes:

- 1o. Toutes les améliorations faites sur le terrain acquis, y seront maintenues jusqu'à parfait paiement de ce terrain.
- 2o. L'acquéreur d'une terre devra payer toutes les taxes et impôts légaux établis sur cette terre et sur les améliorations qui y auront été faites.

La compagnie, sous l'empire de ce règlement, réserve de la vente tous les terrains miniers et houilliers, ainsi que les terrains contenant de grandes quantités de bois, des carrières de pierre, d'ardoises et de marbre, ou contenant des pouvoirs d'eau, et des étendues de terre pour emplacements de villes ou constructions de chemins de fer.

On disposera, à des conditions très avantageuses, des terrains miniers et houilliers, des terres à bois, des carrières et des terrains contenant des pouvoirs d'eau, en faveur des personnes donnant des preuves indiscutables de leur intention et de leur capacité de les utiliser.

La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique a adopté un tarif très réduit sur tout le parcours de son réseau, en faveur des colons, pour le transport de leurs personnes et de leurs effets mobiliers.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à

L. A. HAMILTON, Commissaire des terres,

à la Compagnie du Chemin de fer Can. du Pac., à Winnipeg, Manitoba.

3

OCTROIS GRATUITS
REGLEMENTS DES TERRES

TERRES DU MANITOBA MÉRIDIEN

La concession des terres de la compagnie Manitoba Sud-Ouest est actuellement en vente à des prix et à des conditions exceptionnelles. Cette concession comprend plus de 1,000,000 d'acres des terres les plus parfaitement appropriées à la culture des céréales, dans une zone de 21 milles de largeur au nord de la ligne internationale de la 13^{ème} parallèle en allant vers l'ouest. La concession est située entre le rang 13 et la limite ouest du territoire, un fort bien colonisée, les *Homesteads* (octrois gratuits) occupés depuis longtemps. Les acquéreurs bénéficieront immédiatement de tous les avantages de la concession déjà ancienne: les écoles, les églises, les municipalités. La fertilité du sol a été surabondamment prouvée par les récoltes splendides qui ont été faites dans ce beau district.

La contrée est abondamment pourvue de nombreux lacs et cours d'eau au nombre de 100, principalement le lac Rock, le lac Pelican, la rivière Souris et ses tributaires, ainsi que les eaux toujours jaillissantes prennent leur source au Mont de la Tortue. Le bois s'y trouve en abondance et les bois de construction se manufacturent à Wakopa et peuvent s'acheter à des prix très raisonnables. Dans ces deux dernières localités il y a des moulins à blé en opération.

Les conditions d'achat des terres du Manitoba sont les mêmes que celles de la compagnie Canadien du Pacifique.

Sous l'empire des règlements concernant les terres, toutes les sections impaires arpentées, exceptées les sections 8 et 26 dans le Manitoba et les territoires adjacents (qui n'ont pas été affectés à l'établissement de colonies) pour proceurer des lots à bois aux Colons, sont gratuitement préemptibles, et sont exclusivement affectées à des colonies gratuites.

ETABLISSEMENTS (HOMESTEADS)

Des établissements gratuits peuvent être obtenus moyennant un honoraire de dix dollars, sous réserve de la résidence et à la culture.

Dans la "Réserve de la zone d'Un Mille" (une section de terre) dans les limites d'un mille de largeur au nord de la ligne internationale de fer Canadien, et qui ne sont pas mises à part pour des villes, stations de chemins de fer, postes, mines et autres fins spéciales, le Colon peut résider réellement sur son établissement d'habitation à compter de la date de son inscription, et résider en fait sur son établissement au moins six mois pendant les trois ans à compter de la date de l'inscription. La première année après la date de son inscription, le Colon doit labourer et préparer pour la semaille dix acres de son établissement d'un quart de section; et doit, pendant la deuxième année, ensemençer ces dix acres et labourer

TROIS GRATUITS D'ÉTABLISSEMENT DES TERRES FÉDÉRALES.

DANS LE SUD DU MANITOBA MÉRIDIIONAL.

des terres de la compagnie du chemin de fer qui est actuellement en vente et offre des parcelles. Cette concession se compose d'au moins 100 acres des terres les plus fertiles d'Amérique, appropriées à la culture des grains et à la culture de la zone de 21 milles de large, située immédiatement à la ligne internationale des États-Unis, et allant vers l'ouest. La partie de cette concession est le rang 13 et la limite ouest du Manitoba est, les *Homesteads* (octrois gratuits) ayant été octroyés pendant longtemps. Les acquéreurs de ces terres bénéficient de tous les avantages de cette colonie : les écoles, les églises et l'organisation de la fertilité du sol a été surabondamment établie et les propriétés qui ont été faites d'année en année.

abondamment pourvue d'eau fournie par de nombreux cours d'eau au nombre desquels nous citerons le lac Rock, le lac Pelican, le lac Whitewater, et ses tributaires, ainsi que des criques dont les sources jaillissantes prennent leur source dans le lac. Le bois s'y trouve en grande abondance et la construction se manufacture à Desford, Deloraine et peuvent s'acheter à des prix très raisonnables. Les deux dernières localités, il y a aussi deux opérations.

d'achat des terres du Manitoba Sud-Ouest et de celles de la compagnie du chemin de fer.

Les règlements concernant les terres fédérales, les terres arpentées, exception faite des numéros du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest affectés à l'établissement gratuit, réservés aux lots à bois aux Colons, ou dont-il est autrement exclusivement affectées aux établissements.

RÈGLEMENTS (HOMESTEADS).

Les terres gratuites peuvent être obtenus sur paiement de dix dollars, sous réserve des conditions de la résidence et à la culture.

La zone de la zone d'Un Mille" c'est-à-dire les sections dans les limites d'un mille de la ligne mère du chemin de fer Canadien du Pacifique ne sont pas mises à part pour des emplacements de chemins de fer, postes de la police à chefferies spéciales, le Colon doit commencer à sur son établissement dans les six mois à compter de son inscription, et résider sur le terrain pendant au moins six mois sur douze pendant à compter de la date de l'inscription, et doit, dans les six mois à compter de la date de son inscription d'établissement, labourer pour la semence dix acres de son établissement et doit, dans la seconde année, labourer et préparer pour

RÈGLEMENTS DES TERRES FÉDÉRALES.

la semence quinze autres acres, faisant en tout vingt-cinq acres ; et, dans la troisième année après la date de son inscription d'établissement, il doit ensemençer ces vingt-cinq acres et labourer et préparer pour la semence quinze autres acres, en sorte que dans les trois ans à compter de la date de son inscription d'établissement, il n'ait pas moins de vingt-cinq acres ensemençés et quinze autres acres labourés et préparés pour la semence.

Les terres autres que celles comprises dans la Zone d'Un Mille, les Réserves d'emplacements de ville, et les districts miniers, peuvent être prises suivant l'une ou l'autre des trois méthodes suivantes, savoir : —

1. Le colon doit commencer à résider réellement sur son établissement et en cultiver une portion raisonnable dans les six mois de la date de l'inscription, à moins que l'inscription n'ait été faite le ou après le 1er septembre, auquel cas il peut commencer à résider le 1er jour de juin suivant et doit continuer à résider sur le terrain et le cultiver pendant au moins six mois sur chaque douze mois pendant les trois ans.

2. Le colon doit commencer à résider réellement, ainsi qu'il est dit ci-dessus, dans un rayon de deux milles de son établissement et continuer à ainsi résider dans ce rayon au moins six mois sur chaque douze mois pendant les trois années suivant immédiatement la date de l'inscription d'établissement, et doit, dans la première année à compter de la date de l'inscription, labourer et préparer pour la semence dix acres de son établissement d'un quart de section ; et doit, dans la seconde année, ensemençer dix acres et labourer et préparer pour la semence quinze autres acres, faisant vingt-cinq acres ; et, dans la troisième année après la date de son inscription d'établissement, il doit ensemençer ces vingt-cinq acres et labourer et préparer pour la semence quinze autres acres, en sorte que dans les trois ans à compter de son inscription d'établissement, il n'ait pas moins de vingt-cinq acres ensemençés et ait construit sur le terrain une maison habitable dans laquelle il aura résidé pendant les trois mois précédant immédiatement sa demande en obtention de lettres patentes.

3. Le colon doit commencer à cultiver son établissement dans les six mois après la date de l'inscription, ou, si l'inscription a été obtenue après le 1er de septembre d'une année quelconque, alors avant le premier jour de juin suivant ; doit, dans la première année, labourer et préparer pour la semence pas moins de cinq acres de son établissement ; doit, dans la seconde année, ensemençer ces cinq acres et labourer et préparer pour la semence pas moins de dix autres acres, faisant pas moins de quinze acres en tout ; devra avoir bâti une maison habitable sur l'établissement avant l'expiration de la seconde année, et, au commencement, ou avant le commencement de la troisième année, devra avoir commencé à résider dans cette maison, et devra avoir continué à y résider et à cultiver son établissement pendant pas moins de trois ans précédant immédiatement la date de la demande en obtention de lettres patentes.

Si un colon désire obtenir ses lettres patentes en moins de temps que les trois ou cinq ans, selon le cas, il peut acheter son établissement, ou établissement et préemption, selon le cas, en fournissant la preuve qu'il a résidé sur l'établissement pendant au moins douze mois après la date de l'inscription, et, si l'inscription a été faite après le 25 mai 1883, qu'il en a cultivé (50) trente acres.

RÈGLEMENTS DES TERRES FÉDÉRALES.

PREEMPTIONS.

Tout colon peut (en même temps qu'il demande une inscription d'établissement, mais pas plus tard), s'il y a du terrain disponible attachant à son établissement, s'inscrire pour un autre quart de section à titre de préemption, en payant un honoraire de dix dollars.

Le droit de préemption donne au colon qui obtient une inscription de préemption, le droit d'acheter le terrain sur lequel il a ainsi un privilège de préemption, du moment qu'il a acquis le droit d'avoir des lettres-patentes pour son établissement; mais si le colon manque de remplir les conditions d'établissement gratuit, il perd tout droit à son privilège de préemption.

Le prix des terres de préemption non comprises dans les réserves d'emplacements de ville est de (\$2.50) deux dollars et cinquante cents l'acre. Lorsque le terrain est au nord de la borne septentrionale de la concession de terre, le long de la ligne principale du Chemin de fer Canadien du Pacifique, et n'est pas à moins de vingt-quatre milles d'un embranchement de ce chemin, ou de douze milles d'un autre chemin de fer, les terres de préemption se vendent deux dollars l'acre.

Les paiements de terre peuvent être faits en argent, certificats de terres (scrips) ou mandats de primes de la police ou de primes militaires.

BOIS.

Les colons dont les terres sont dénuées de bois, peuvent, en payant un honoraire de cinquante cents, se procurer, de l'agent des bois de la Couronne, un permis de couper les quantités de bois suivantes, franchises de droits, savoir: 30 cordes de bois de chauffage, 1800 pieds linéaires de bois de maison, 2000 perches de clôture, et 400 autres perches pour couvertures.

Lorsqu'il y a, dans le voisinage, des terrains boisés disponibles à cette fin, le colon dont la terre est dénuée de bois peut acheter un lot à bois n'excédant pas vingt acres en superficie, à raison de cinq dollars l'acre comptant.

Des baux de coupes de bois sur des terres, dans les limites des cantons (*townships*) arpentés peuvent être obtenus. Les terres affectées par ces baux, sont par là soustraites à l'inscription d'établissement et de préemptions ainsi qu'à la vente.

Le gouvernement a réservé certains districts connus, généralement sous le nom de *District houillier de la Cascade ou des Montagnes Rocheuses* où l'on rencontre le charbon anthracite, et des districts dans les prairies où on rencontre le charbon lignite. Ces terrains seront mis en vente à des époques périodiques, par soumissions ou en ventes publiques. Une mise à prix de \$20.00 comptant par acre est faite sur les terrains du district de la Cascade, et de \$10.00 comptant par acre sur tous les autres districts houilliers.

Pour obtenir des renseignements complets sur les conditions requises pour les soumissions, les ventes de bois, les terrains houilliers et autres terrains miniers, adressez-vous au secrétaire du Département de l'Intérieur à Ottawa, Ontario; ou bien au Commissaire des Terres Fédérales à Winnipeg, Manitoba, ou à tout autre agent des Terres Fédérales dans le Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest.

A. M. BURGESS,

Député-Ministre de l'Intérieur.

Ottawa (Canada)

LA CULTURE ET L'

DANS LE DISTRICT D'ALBERTA.

Le district d'Alberta est situé à l'est des Rocheuses, et au nord de la ligne internationale couvrant une superficie d'environ 300 milles et 400 milles au nord et au sud. Le district est nommé pour la douceur de son climat en hiver durant l'été. Avec sa situation particulière en hiver des "vents chinook" qui se dirigent en partant du couant de l'Océan Pacifique donne leur chaleur. La neige, en hiver, ne dure que quatre jours sur le sol, où elle est fondue (ce qui rend les hivers très doux) et rempli les étangs de l'eau nécessaire pour alimenter les bestiaux élevés dans les *Ranches*. En été, constamment pourvus d'eau provenant de la fonte sur les montagnes, de telle sorte que pendant l'hiver, on peut toujours trouver de l'eau douce pour les pâturages et pour tous les autres besoins.

Les herbes sauvages du district sont si abondantes, ainsi qu'il est facile d'en juger par les milliers de bœufs de premier choix provenant des *Ranches* au marché; et c'est là un fait dont il est possible de compter au printemps, en tout temps, en quelle boucherie à Calgary, c'est que, même les bestiaux qui n'ont eu pour toute nourriture l'herbe qu'ils trouvaient dans les pâturages, ont tenu des *Ranches* aussi gras que les bœufs dans les étables dans les provinces de l'Est.

La température rafraîchissante de l'été avers fraîche et limpide qui descendent des montagnes, et les pâturages dont il a été question plus haut dans le district d'Alberta l'une des contrées les plus favorables du fromage et du beurre, et avant qu'il soit possible de dire que le district d'Alberta sera aussi renommé pour ses fromageries que pour ses "*Ranches*."

Une opinion erronée s'est répandue dans l'Est du Canada et ailleurs, d'après laquelle le district d'Alberta ne saurait pas être favorable à la culture de la vigne à cause de prétendues gelées survenant pendant l'été. Mais qu'on se détrompe, le district d'Alberta peut s'en rapporter à cette déclaration, car il n'y a eu aucune gelée pendant l'été que toutes les autres années dans le district d'Alberta et du Nord-Ouest.

MINÉRAUX.

Minéral de fer.—On rencontre d'énormes quantités de minéral de fer dans les environs du chemin de fer Canadien du Pacifique, dans les rangs 13 et 14 à l'ouest de la ligne, étant donnée la proximité de mines de charbon, il est très probable, à courte échéance, l'établissement d'usines métallurgiques pour la production de fer.

Cuivre.—A la Montagne du Cuivre et à l'ouest de celle-ci, au-delà, on rencontre de larges défilés dans lesquels quelques-uns contiennent plus ou moins de cuivre. Ce district n'a pas été complètement exploré, mais les indications recueillies jusqu'à présent ont été suffisamment encourageantes pour

AGRICULTURE ET L'ELEVAGE

DANS LE DISTRICT D'ALBERTA.

Alberta est situé à l'est des Montagnes Rocheuses de la ligne internationale des États-Unis, à une distance d'environ 300 milles à l'est et à l'ouest du nord et au sud. Le district d'Alberta est renommé pour son climat en hiver et par sa fraîcheur. Avec sa situation particulière, il bénéficie, comme les "chimoos" qui se dirigent vers le Nord-Est pendant l'hiver de l'Océan Pacifique du sud, qui leur est favorable. La neige, en hiver, ne séjourne pas plus sur le sol, où elle est fondue par les vents chauds et secs (très doux) et remplit ainsi les crues et les rivières nécessaires pour alimenter les troupeaux de bœufs dans les *Ranches*. En été ces crues sont alimentées par l'eau provenant de la fonte des neiges, de telle sorte que pendant l'été, comme on peut toujours trouver de l'eau en abondance pour tous les autres besoins.

Les pâturages du district sont des plus nutritives, et on ne peut en juger par les milliers de bêtes à cornes qui y sont envoyées provenant des *Ranches* et vendues pour le bœuf. C'est un fait dont il est possible de se rendre compte en tout temps, en visitant n'importe quel ranch à Calgary, c'est que, même au printemps, les bœufs sont en pour toute nourriture engraisseuse que les pâturages, sont amenés directement dans les pâturages, sont amenés directement aussi gras que les animaux engraisés dans les provinces de l'Est.

La fraîcheur de l'été avec les torrents d'eau qui descendent des montagnes, avec les graminées, a été question plus haut font du district d'Alberta les plus favorables pour la fabrication du beurre, et avant qu'il soit longtemps, le district sera aussi renommé pour ses crèmeries et ses fromages.

La culture s'est répandue dans les provinces de l'Est et ailleurs, d'après laquelle le district d'Alberta est favorable à la culture des céréales. Les gelées survenant pendant la saison d'été, le district d'Alberta (les colons ont porté à cette déclaration,) est aussi à l'abri de l'été que toutes les autres parties du Manitoba.

MINÉRAUX.

Or.—On rencontre d'énormes gisements de minerai dans les environs du chemin de fer canadien dans les rangs 13 et 14 à l'ouest 5ème M., ce qui, en proximité de mines de charbon à coke, rend toute entreprise, l'établissement à cet endroit très avantageux pour la production du fer.

Montagne de Cuivre et dans un rayon d'environ 100 milles on rencontre de larges dépôts de cuivre, dont on a découvert plus ou moins d'argent. La région a été explorée, mais le résultat de l'exploration encourageant pour permettre d'affir-

mer qu'il suffira de l'investissement de capitaux pour transformer cette région en un centre d'industrie très important d'un rendement considérable pour l'explorateur, le mineur et le capitaliste, et comme toutes les industries minières une source de bien-être et de profit pour les agriculteurs du district d'Alberta qui auront à alimenter toute cette population de travailleurs.

Plomb.—Un des plus larges gisements de plomb connus dans le monde entier se trouve situé à une très courte distance à l'ouest d'Alberta, sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, et des explorations subséquentes démontreront probablement que ces gisements couvrent la superficie totale de ce district. Mais, même dans le cas contraire, l'exploitation de ces mines sera une source de revenus considérables pour le district, en matière de fournitures générales. Ce plomb contient une proportion considérable d'argent, et cette mine est sur le point d'être exploitée sur une très grande échelle. Les immenses dépôts de minerai qui ont été découverts dans les monts Selkirk pendant la saison dernière, fourniront sans doute de l'emploi, dans un an ou deux, à des milliers de travailleurs, et ce seront les agriculteurs du district d'Alberta qui devront fournir la subsistance de toute cette population.

Et à ce propos, il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que la consommation *par tête* dans un camp de mineurs est trois fois plus considérable que celle d'une population ordinaire.

Argent.—Les dépôts de cuivre et de plomb dont nous venons de parler contiennent plus ou moins d'argent, et d'après l'expérience acquise dans d'autres régions on peut estimer que la situation au point de vue minier est bonne dans ce district : aussi plus on donnera de développement à l'exploitation de la mine, plus on trouvera de richesse dans le filon. On en connaît toutefois assez pour pouvoir assurer au travail et au capital un rendement des plus rémunérateurs.

La plus grande partie de ces minerais sont assez riches en argent pour donner un profit suffisant par la seule extraction de l'argent pur ; mais l'établissement de hauts-fourneaux avec les perfectionnements modernes permettra d'exploiter avec profit des minerais moins riches en argent, et qui actuellement ne sont pas vendables.

Or.—Dans le voisinage immédiat du chemin de fer Canadien du Pacifique, à travers le district d'Alberta et à une certaine distance à l'ouest de ce district, on n'a pas découvert de grandes quantités de quartz aurifère, à part l'or trouvé mélangé au minerai d'argent, de cuivre ou de plomb. Cependant il existe des "placers" sur les rivières de la Colombie, de la Saskatchewan, d'Athabaska, Canoe, Peace et leurs tributaires. Quelques uns de ces *placers* sont connus de longue date et ont été exploités plus ou moins, à la main, sans machinerie, et à une époque où les subsistances coûtaient des prix fabuleux, où le thé, le savon, les clous, les haricots, la farine, le lard finné valaient uniformément \$1.00 et \$2.00 la livre ; mais il ne faut pas perdre de vue, que dans les conditions où il est actuellement possible de se procurer les provisions, avec l'installation de toutes les nouvelles machines perfectionnées, et l'application des pouvoirs hydrauliques, etc, il n'y a plus rien qui s'oppose à la reprise des travaux, reprise profitable, dans ces anciens *placers* ; et une fois l'attention éveillée, il n'y a pas de doute que ce mouvement de reprise ne soit rapidement suivi de la découverte de nouveaux champs d'exploitation, et, ainsi que cela est arrivé, dans presque toutes les autres contrées, de la découverte et de l'exploitation à grands profits de filons de quartz contenant ce riche métal.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

Terre Glaise.—A l'Est du district d'Alberta se trouve un immense dépôt de terre glaise, qui a été expérimentée à la manufacture de terre cuite de Philadelphie et qui a été reconnue comme égale à la meilleure qualité connue. Il y a du charbon tout le long de ce gisement de terre glaise : la nature a donc réuni en un seul endroit tous les avantages pour la production économique de ce produit qui gagne de plus en plus dans la faveur du public.

Chaux et Sable se trouvent dans presque tous les endroits.

Pierre à bâtir.—On trouve de la pierre de grès d'une qualité égale à la meilleure des carrières de l'Ohio, tout le long des collines qui s'étendent au pied des Montagnes Rocheuses et dans certains endroits à une distance considérable à l'Est de ces montagnes. Le versant Est des Montagnes Rocheuses consiste principalement en pierre à chaux qui s'emploie pour la fabrication de la chaux. Dans beaucoup d'endroits cette pierre est micacée et disposée de façon à pouvoir être facilement coupée en bloc de toutes formes et dimensions, taillée avec soin et susceptible d'un magnifique poli.

Quartz.—On peut trouver du quartz dans toutes les dimensions, de toutes teintes et couleurs, dont beaucoup rivalisent de beauté avec les marbres-serpentes si estimés.

GAZ NATUREL.

Pendant les cinq dernières années, des puits de gaz naturel ont été en opération à Langevin et Cassil-Station sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, les deux seuls points du district où l'on ait fait des forages à une profondeur assez considérable. La production de gaz est illimitée, et il n'y a pas de doute qu'on ne puisse trouver le gaz naturel dans différents autres endroits, ce qui serait le plus grand stimulant pour l'établissement de manufactures et deviendrait un large facteur de confort et d'utilité domestiques.

STATISTIQUE.

DEMONTRANT les PROGRES du MANITOBA.

| | 1871. | 1882. | 1886. |
|--|--------|----------|----------|
| Population de la Province..... | 19,000 | 65,958 | 108,640 |
| “ de Winnipeg..... | 241 | 7,895 | 21,000 |
| Ecoles de la Province—Protestantes.... | 16 | 150 | 484 |
| “ “ Catholiques..... | 17 | 31 | 65 |
| Ecoles d'enfants dans la Province— | | | |
| “ “ Protestantes.. Inconnu | | 4,519 | 14,300 |
| “ “ Catholiques..... | | 3,198 | 4,188 |
| “ à Winnipeg—Protestantes.... | 30 | 1,101 | 3,683 |
| “ “ Catholiques.. Inconnu | | 477 | 920 |
| Fonds d'éducation garanti par le gouver- nement..... | | \$20,000 | \$66,000 |
| Lignes de chemins de fer—nombre de milles construits..... | | 65 | 998 |
| Stations de chemins de fer..... | | 6 | 103 |
| Bureaux de Poste..... | | | 500 |
| Ponts..... | | aucun | 400 |

| | 1882. | 1886. | 1887. |
|---|--------|-----------|------------|
| Exportation de blé, boisseaux..... | aucun. | 3,000,000 | 13,000,000 |
| Exportation de farine, sacs..... | " | 383,000 | 484,000 |
| Exportation de Pommes de terre, boisseaux..... | " | aucun. | 110,000 |

**Total des Exportations de Céréales en 1887,
PRES DE 15,000,000 DE BOISSEaux.**

BLÉ.

On entend souvent dire par des gens apparemment instruits que le blé ne peut pas pousser dans le Manitoba, ou tout au moins que la récolte n'est pas assurée. Cela est tout simplement une erreur grossière; il suffira pour la réfuter de jeter un coup d'œil sur les chiffres fournis au Département d'agriculture du Manitoba par environ 500 correspondants dignes de foi et qui sont disséminés dans presque chaque canton de la province.

De ces chiffres, il résulte qu'en 1887, 432,134 acres de terres étaient couverts de blé, et la récolte totale a été estimée en octobre à 12,351,724 boisseaux, ou 28,5 boisseaux par acre.

Lorsque les fermiers commencèrent à battre leurs grains, ils trouvèrent dans presque tous les cas un rendement plus élevé, et les rapports subséquents reçus des fermiers et des batteurs de grains attestèrent un total bien plus élevé qu'on ne l'avait espéré. On peut dire sans exagération que la production moyenne de blé dans le Manitoba en 1887 n'a pas été audessous de 30 boisseaux par acre.

Le blé rouge Fyfe "No. 1, Manitoba dur" est la variété qu'on ensème le plus communément, et on s'accorde à dire qu'il constitue

LA MEILLEURE QUALITÉ DE BLÉ DU MONDE.

Il est l'objet d'une demande considérable dans l'Est du Canada, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, pour la mouture, et se vend ferme à des prix plus élevés que n'importe quelle autre variété.

La statistique relative aux probabilités, des récoltes en 1888 n'est pas utile à ce travail; mais on peut appeler l'attention sur ce fait que des ventes de blé très importantes se sont faites à des prix variant de

80 CENTS A \$1.15 PAR BOISSEAU

Il est hors de doute que le blé dur du Manitoba commande le prix le plus élevé, tant dans ce pays qu'en Europe; il est surtout recherché par les meuniers européens.

AVOINE ET ORGE.

En 1887, on comptait 156,176 acres couverts d'avoine dont le rendement moyen a été de 34 boisseaux par acre.

En 1887, 56,110 acres étaient consacrés à la culture de l'orge avec un rendement moyen de 36 à 40 boisseaux par acre.

Point n'est besoin d'insister. Le Manitoba n'est surpassé par aucune autre contrée pour la production du blé, de l'avoine et de l'orge de la meilleure qualité.

On a également cultivé des pois et du lin avec succès; mais cette culture n'a pas été faite sur une grande échelle.

RACINES, ETC.

On pose quelquefois cette question: La culture peut-elle se faire d'une manière productive dans le Manitoba? Certainement oui et nulle part mieux.

Prenez par exemple les pommes de terre. En 1887, 10,791 acres, on a récolté 238 boisseaux de pommes de terre. Nous avons obtenu au-delà de 2,500,000 boisseaux de pommes de terre l'an dernier, et en avons exporté une grande partie dans la province d'Ontario. Les pommes de terre dans le Manitoba sont très grosses et sont vraiment sèches et farineuses. L'an dernier on trouvait communément des pommes de terre de 10 livres; on en a même récolté qui pesaient jusqu'à 20 livres. Le rendement moyen de Navets en 1887 a été de

| | | | | |
|---|---|------------------|---|----|
| " | " | de Mangel Würzel | " | de |
| " | " | de Carottes | " | de |
| " | " | de Betteraves | " | de |

MESURES FRANÇAISES ET CANADIENNES

| | | |
|------------------------------|---|--------------|
| 1 minot ou boisseau canadien | = | 36 litres |
| 1 livre canadienne | = | 0 kilogramme |
| 1 acre | = | 40 ares. |
| 2½ " " | = | 1 hectare |
| 1 piastre canadienne | = | 5 fr. 25. |

LETTRES INTERESSANTES DE C

Résidant actuellement dans le Manitoba et les T

Pour les lettres de centaines de colons Canadiens-Français, s'adresser à L. OLIVIER ARMSTRONG, Agent, 523 rue St-Jacques, Montréal.

NEW-TULSHA, (Assinibois)

Je suis arrivé au Canada l'an dernier, j'ai pris un *Home* d'hui ma ferme vaut \$600; le grain et le bétail valent \$2 tout homme qui a la bonne volonté de travailler peut gagner beaucoup et en agissant comme moi se créer un intérieur agréable et le sol sont les meilleurs du Canada.

NEW-TULSHA, (Assinibois)

Si un homme a le souci du bien-être de sa famille et de l'intérêt de l'avenir de ses enfants, alors il doit venir au Manitoba. Avant de quitter la Roumanie, je dus emprunter pour faire mon voyage et j'arrivai au Canada sans le sou et après avoir travaillé pendant un an au Canada, j'ai gagné et envoyé à ma femme l'argent nécessaire pour rejoindre avec mes deux enfants; aujourd'hui je me suis procuré un capital de \$1,000 que j'ai amassé, avec le reste, en travaillant. J'engage sincèrement toutes les personnes qui veulent venir au Canada, et je suis certain qu'ils y seront heureux.

Votre dévoué, P

STEINBACH, (Man.),

Monsieur HAMILTON,

Mon opinion sur le Manitoba, après un séjour de quatre ans, est qu'il n'y a pas de meilleur pays pour un agriculteur que le Manitoba. Le climat est sain et pendant les quatorze années que j'ai passées ici, je n'ai pas eu une seule mauvaise récolte. Le blé ne donne de 18 et plus de 37 boisseaux à l'acre. L'avoine a produit 50 boisseaux à l'acre, et l'orge environ 30 boisseaux, et produit une moyenne de 61 boisseaux à l'acre. La terre a donné de 200 à 300 boisseaux à l'acre. Les pâturages sont très bons et l'herbe très nourrissante, aussi bien pour le vieux bétail. Bien que les hivers soient plus rigoureux et dans l'Etat de Nebraska, le bétail trouve ici plus de nourriture substantielle. J'ai à plusieurs reprises différentes fois trouvé encore ce pays et le plus approprié aux travaux agricoles, mais bien des personnes qui sont arrivées dans ce pays et qui sont bien actuellement, possédant de 20 à 50 têtes

RACINES, ETC.

sur cette question : La culture des racines est une manière productive dans le Manitoba ? Nulle part mieux.

Les pommes de terre. L'an dernier, sur un solt 238 boisseaux de patates par acre, au-delà de 2,500,000 boisseaux de patates, nous exporté une grande partie dans la province de terre dans le Manitoba deviennent vraiment sèches et farineuses. L'an communément des patates pesant 3 et 4 et récolté qui pesaient jusqu'à 5 livres. Le rendement de Navets en 1887 a été de 300 boisseaux par acre.

| | | | |
|------------------|---|--------|---|
| de Mangel Würzel | " | de 434 | " |
| de Carottes | " | de 301 | " |
| de Betteraves | " | de 289 | " |

RAISES ET CANADIENNES COMPARÉES.

| | | |
|-------------------|---|---------------|
| boisseau canadien | = | 36 litres. |
| canadienne | = | 0 kilog. 453. |
| " | = | 40 ares. |
| " | = | 1 hectare. |
| canadienne | = | 5 fr. 25. |

INTERESSANTES DE COLONS

dans le Manitoba et les Territoires du N.-O. Centaines de colons Canadiens-Français, Belges et Français. OLIVIER ARMSTRONG, Agent de Colonisation, Winnipeg, réal.

NEW-TULSHA, (Assiniboine), 12 Août 1883.

La l'an dernier, j'ai pris un *Homestead*, et aujourd'hui le grain et le bétail valent \$200. Je puis dire que une volonté de travailler peut en acquérir un sembler comme moi se créer un intérieur confortable. Les meilleurs du Canada.

G. KALK,

NEW-TULSHA, (Assiniboine), 12 Août 1883.

ici du bien-être de sa famille et s'il veut agir dans le monde des enfants, alors il doit venir au Canada. Voilà mon expérience de la Roumanie. Je dus emprunter de l'argent pour venir au Canada sans le sou et avec trois enfants. Pendant un an au Canada, j'ai pu payer toutes mes dettes et comme l'argent nécessaire pour qu'elle pût venir me rejoindre ; aujourd'hui je me trouve à la tête d'un bon revenu ; ai amassé, avec le reste, en trois ans seulement, toutes les personnes qui veulent travailler, à venir au Canada. Certain qu'ils y seront heureux.

Votre dévoué,

PHILIPPE PUTZ.

STEINBACH, (Man.), 9 Novembre 1883.

Manitoba, après un séjour de quatorze ans d'établissement pas de meilleur pays pour un homme de peu de capital et pendant les quatorze ans que j'ai passés ici, mauvaise récolte. Le blé ne m'a pas donné moins de 20 boisseaux à l'acre. L'avoine a produit une moyenne de 30 boisseaux à l'acre, excepté en 1887 où il a produit 40 boisseaux à l'acre. La récolte de pommes de terre est de 300 boisseaux à l'acre. Les pâturages sont excessivement très nourrissante, aussi bien pour le jeune que pour le vieux. Les hivers sont plus courts dans le Kansas que dans le Manitoba, le bétail trouve ici plus tôt une nourriture abondante à plusieurs reprises différentes quitté le pays et je puis dire que le plus approprié aux travaux de culture. Je conçois que les personnes qui sont arrivées dans ce pays sans un sou vaillant, et qui possédant de 20 à 50 têtes de bétail, et à côté

de cela quelques-unes ont encore des économies. Les ouvriers dans ce pays-ci amélioreront leur condition. Il n'y a aucune exagération dans ce qui précède, mais la pure vérité.

Je suis un médecin correspondant, mais vous corrigerez ma lettre comme vous le jugerez à propos.

Respectueusement,

A. S. FRIESEN.

NEW-TULSHA, (Assiniboine), 12 Août 1883.

J'ai visité bien des pays, mais dans aucune contrée je n'ai trouvé un climat aussi agréable qu'en Canada. Quant au terrain, c'est ce qu'il y a de mieux pour la culture. Je suis plus que certain que dans aucune partie du monde, il n'y a de meilleures terres arables qu'au Canada, et mon opinion est que tout homme qui vient travailler avec énergie, est certain de se créer un chez-soi des plus confortables.

YUNTZ JEAN SEIBOLD

DUNBOW, (Alberta), 20 Novembre 1883.

Vous désirez que je vous parle de mon expérience dans le district d'Alberta au sujet de la culture et de l'élevage des bestiaux. Je dois vous dire que nous avons fait de très bonnes récoltes pendant les quatre dernières années ; cet automne nous avons retiré soixante-cinq boisseaux (65) d'avoine de l'espèce dite "Welcome" (la Bienvenue) et pesant 40 livres par boisseau, et de l'espèce hâtive dite "Race Horse" soixante-et-dix boisseaux par acre (70) pesant 19 livres par boisseau. Nous avons également obtenu cinquante boisseaux de blé "ChAMPLAIN" par acre, pesant soixante-et-cinq (65) livres par boisseau, et du blé rouge de Fyfe, trente boisseaux par acre pesant 62 livres par boisseau ; l'orge, quarante boisseaux à l'acre pesant 56 livres par boisseau. Etant donnée la sécheresse de la saison, la récolte des pommes de terre a été au-dessous de la moyenne ; nous avons cependant récolté dans 1/2 acre de terre, quatre cents boisseaux de pommes de terre d'une qualité extra-supérieure. Nous avons recueilli le lait de six vaches, et du surplus de cinq mois, nous avons vendu pour \$175 de beurre, tout en consommant tout le beurre et le laitage nécessaires aux besoins d'une famille de huit personnes adultes. Le district d'Alberta est un des plus favorables du continent pour la production du beurre et l'élevage du bétail ; le bétail demande du soin pendant l'hiver ; nous n'avons perdu aucune tête de bétail depuis que nous sommes établis ici.

Nous sommes vos dévoués

JOHN PATERSON & FILS.

CALGARY (Alberta), 22 Novembre 1883.

Je suis arrivé dans le district d'Alberta, il y a environ 5 ans. Auparavant j'étais établi dans le Nouveau-Brunswick. Pendant les trois dernières années, j'ai mené un train de ferme à deux milles de Calgary. J'ai quarante-cinq acres de terres en culture. J'ai fait de bonnes récoltes à chaque saison. Cette année j'avais ensemencé trente-six acres d'avoine qui m'ont rapporté quarante boisseaux à l'acre d'avoine magnifique. Ma récolte de pommes de terre a été également fort belle. Je pense que pour une culture mixte cette région est égale à n'importe quelle autre au Canada. Le commerce de laitage paie très bien, le beurre se vend de 20 à 35 cents par livre et est en forte demande ; en hiver, il se vend jusqu'à 40 cents. J'aime beaucoup le climat et je pense que tout fermier pratique peut faire de bonnes affaires ici avec un capital de \$2,000, et avec moins pour commencer. Les animaux de toute espèce vivent parfaitement en liberté pendant toute l'année, et les chevaux engraisseront avec les pâturages des prairies pendant les plus mauvais temps de l'année. Le colon venant s'établir ici, trouvera des écoles et des églises, et il n'aura pas à regretter beaucoup des agréments que lui ont données ses relations dans les vieux pays.

J. S. FREEZE.

STATION QU'APPELLE (Assiniboine), Territ. du Nord-Ouest, 9 Novembre 1883.

J'ai résidé dans le comté de Victoria, Ontario, pendant seize ans. J'ai quitté la province d'Ontario pour le Nord-Ouest le 6 septembre dernier, mon but étant d'acquérir une ferme. En arrivant à Station-Qu'Appelle, j'en passai quelque temps à visiter les principales fermes du voisinage, et j'en arrivai à cette conclusion que les terres dans les territoires du Nord-Ouest, en général, et dans cette localité, en particulier, étaient aussi bonnes, sinon meilleures au point de vue de la culture qu'au Manitoba ; et les récoltes de blé, dans mon opinion, étaient d'une qualité supérieure. Je suis tellement satisfait des avantages vraiment exceptionnels de ce district au point de vue agricole, que j'ai acheté une ferme à proximité d'ici, et que j'ai l'intention de m'y fixer et d'y résider avec ma famille. J'ai été stupéfait des avantages qu'offre cette région, et je ne pense pas qu'il y ait une expression assez forte pour l'exprimer ; ce qui m'a tout particulièrement impressionné a été de voir les magnifiques récoltes de blé dur partout dans les environs de Station-Qu'Appelle et Indian Head. Les fermiers d'Ontario n'ont aucune idée de la qualité supérieure et de la beauté de ces récoltes ; ils ne se doutent pas davantage que ce district est absolument à l'abri du froid. Les jardins m'ont également surpris par leur végétation luxuriante, nullement

affectée par le froid. L'avoine et l'orge poussent admirablement bien, les pâturages sont de toute beauté; c'est certainement une excellente contrée pour la culture des céréales et l'élevage du bétail. J'ai été également très étonné de trouver des gens de peu de moyens, qui n'étaient arrivés d'Ontario que depuis trois ou quatre ans, avec qui j'avais été en relations, et qui possédaient de 2,000 à 4,000 boisseaux de blé dur. Mon attente et mon espoir touchant cette contrée ont été plus que remplis.

ADAM HASTINGS.

REGINA, (Territ. du Nord-Ouest),
5 Novembre 1888.

Cher Monsieur — En réponse à vos questions, je vous envoie l'état suivant: J'ai pris un lot dans la section 28, 19, 17, il y a quatre ans. Mon terrain est de la glaise noire No 1. Regina est le marche où j'apporte mes produits et j'y trouve toujours la vente assurée de toutes les récoltes de ma ferme. J'ai récolté le produit de quarante-deux acres de terre, cette année. La moyenne de ma récolte sur toute l'étendue de mes terres a été de trente boisseaux à l'acre. J'avais réservé un petit terrain de 43 acres pour y planter l'avoine blanche "Welcome" et il m'a produit quatre cent soixante-treize boisseaux. Je suis prêt à le déclarer sous serment. J'ai une machine à battre qui a fonctionné dans tout le district, le mois dernier. Le rendement des grains est partout considérable et a donné entière satisfaction à tous les fermiers pour qui j'ai battu le grain.

Je suis avec respect,

THOS. BARTON.

N. B. — Nous n'avons pas eu de gelée. L'avoine pèse 47½ livres au boisseau.

REGINA (Terr. du Nord-Ouest).

Je suis venu du comté de Lambton, Ontario, où j'ai passé près de cinquante années de ma vie, principalement dans les travaux de culture. En dernier lieu je me suis adonné à l'industrie manufacturière; mais mes efforts n'ont pas été couronnés de succès. A votre demande: "Pouvez-vous engager des fermiers pratiques à venir dans ce pays?" ma réponse est: "Oui!" J'avais dépassé la cinquantaine lorsque j'ai commencé à m'adonner à la culture dans ce pays. Non seulement je n'avais pas le capital; mais j'étais de plus endetté pour le plein montant de mon élevage. Aujourd'hui je possède sept chevaux, un lot de bestiaux que j'ai élevés, huit porcs pour les provisions d'hiver, une lieuse, deux wagons, une lourde charrue, deux charrues à la main, des herbes, un van, un semoir et tous les objets nécessaires que j'ai tous payés, et il me reste encore avec cela pour quinze cents dollars de grain destiné au marche. Tout bien considéré, je puis dire en toute assurance aux hommes de bonne volonté et d'entreprise: Venez dans ce pays, vous ne le regretterez jamais.

Votre dévoué,

JAMES BOLE.

F. S. — Ma santé et celle de ma famille ont été excellentes depuis que nous sommes dans ce pays. J'aime le climat. Et nous avons des offices réguliers à environ un mille de notre habitation.

J. B.

MANITOBA MERIDIONAL

GRETNA, 16 Janvier 1889.

M. R. A. HAMILTON,

Commissaires des Terres Winnipeg (Manitoba).

CHER MONSIEUR,

Je vous envoie un compte-rendu de nos opérations sur notre ferme. Notre ferme se compose de 610 acres de terres situées dans le canton No. 2 rang No. 3, à l'ouest, à environ 15 milles de Gretna et 7 milles de Plum Coulee, sur la ligne S. O. du chemin de fer Canadien du Pacifique. Nous cultivons toutes les terres de la section. La première récolte a été enssemencée en 1881 sur la terre défrichée. Au mois de juillet précédent, elle consistait en lin, qui a donné 19 boisseaux à l'acre, et nous a donné un joli bénéfice relativement au capital investi. Depuis la saison dernière nous avons fait une culture mixte: 500 acres ont été semés de blé, de lin, d'orge et d'avoine; la balance, environ 110 acres, a été mise en jachère pendant la morte saison, avant les récoltes, ce qui nous permettait de labourer pendant l'automne une étendue de terrain suffisante pour les semences du printemps. Tous nos travaux de fermes sont faits par des gens à gages, et nos bénéfices, toutes dépenses payées, ont été de plus de \$3,000 par année, pendant les deux dernières années. Le rendement du blé de la récolte de 1889 a été d'environ 29 boisseaux par acre pour nos 40 acres cultivés. La récolte de 1888 n'a pas été d'un rendement aussi favorable: elle n'a donné que 23 boisseaux à l'acre; mais la qualité en était excellente et cotée No 1, dur. Le rendement de l'orge a été de 35 boisseaux, celui de l'avoine de 53, et celui du lin de 15 boisseaux à l'acre. La saison de 1888 n'a pas été aussi productive que les précédentes, mais étant données la hausse et la fermeté des prix, les résultats ont été cependant des plus satisfaisants.

Nous avons trouvé grand bénéfice à nous assurer des récoltes. Nous avons engagé un certain nombre par contrat de 60 jours, et nous avons conclu des pagnes du chemin de fer Canadien du Pacifique, au prix de son tarif de transport pendant la durée de par ce moyen, coupé rapidement nos grains, sans suite d'égrénage et de mauvais temps.

La culture, lorsqu'elle est bien conduite, donne certains.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre tout dévoué

Gérant des propriétés de M. S. et J. Liv

Résultats de deux années de culture ferme de Winnipeg, par Egan

PAS D'EXPERIENCE ANTERIEURE EN MANITOBA

WINNIPEG

CHER MONSIEUR,

Vous serez sans doute bien aise de connaître les résultats sur notre ferme pendant la saison dernière, dans une terre qu'on a souvent considérée comme étant difficilement possible en matière de culture.

Le 24 mai nous avons acheté 430 acres de terre (15 milles de Winnipeg, dans un district où jusqu'à présent on n'a pas eu de culture. Nous avons payé cette propriété \$7,500 sur le terrain (par un fermier-gentilhomme dont le prix valaient à elles seules le prix d'achat; ce même ne nous coûtait rien. La ferme n'avait excepté sur une étendue de 70 acres, encore été plusieurs années, et on peut dire qu'elle était en mauvaises herbes ayant tout envahi.

Le 27 mai dernier nous avons commencé à la enssemencer nos terres à raison de 6½ boisseaux de blé par acre.

Des 380 acres défrichés par nous, voici quel fut

| | |
|---------------|-------|
| 36 acres..... | |
| 94 "..... | |
| 250 "..... | |

De plus, 32 acres de terres qui avaient été travaillées la culture des légumes, dans les proportions suivantes:

| | |
|---------------|-------|
| 14 acres..... | |
| 16 "..... | |
| 1 "..... | |
| 1 "..... | |

Le rendement relativement aux acres de terre est le suivant:

| | |
|----------------------------------|---|
| Blé..... | 900 boisseaux, vendu à Winnipeg (Dur No. 1) |
| Orge..... | 1900 " |
| Avoine..... | 12750 boisseaux. |
| Pom. de terre..... | 3000 " |
| Betteraves..... | 50 " |
| Oignons..... | 50 " |
| Carottes..... | 50 " |
| Radis..... | 50 " |
| Navets..... | 600 " |
| (Conservés pour notre usage) | |
| Choux..... | 1600 têtes |
| (Conservés pour notre usage) | |
| Foin..... | 300 tonnes |
| (Coupe tout le long de la ferme) | |

vé grand bénéfice à nous assurer des aides pour l'époque
s avons engagé un certain nombre d'ouvriers d'Ontario,
ours, et nous avons conclu des arrangements avec la Com-
de fer Canadien du Pacifique pour une réduction de
e transport pendant la durée des récoltes, et nous avons
é rapidement les grains, sans perte d'aucune sorte par
l de mauvais temps.

uelle est bien conduite, donne des résultats favorables

être, Monsieur, votre tout dévoué,
M. LONG.
es propriétés de M. S. et J. Livingstone dans le Manitoba.

**aux années de culture fermière dans les environs
de Winnipeg, par Egan Freres.**

EXPÉRIENCE ANTERIEURE EN MATIERE DE CULTURE !

WINNIPEG, 21 Décembre 1887.

doute bien aise de connaître le résultat des opérations
me pendant la saison dernière aux environs de Winnipeg.
on a souvent considérée comme sans valeur et sans ren-
à matière de culture.
vous acheté 430 acres de terre près de Rosser Station, à
peg, dans un district où jusqu'alors il y a eu peu ou pas
vous payé cette propriété \$7,500, les constructions élevées
un fermier-gentilhomme dont le capital s'était trouvé
elles seules le prix d'achat ; conséquemment la terre elle-
était rien. La ferme n'avait pas été mise en culture,
endue de 70 acres, encore cette culture remontait-elle à
et on peut dire qu'elle était comme à l'état sauvage, les
ayant tout envahi.

er nous avons commencé à labourer et en même temps à
rres nous a raison de 6½ boisseaux de blé et 3¼ boisseaux d'avoine

richés par nous, voici quel fut l'emploi :

acres.....de Blé
.....d'Orge
.....d'Avoine

de terres qui avaient été travaillées, ont été consacrées à
mes, dans les proportions suivantes :

| | |
|-------|--------------------|
| | de Pommes de terre |
| | de Navets |
| | (de Betteraves |
| | (de Choux |
| | (d'Oignons, |
| | (de Carottes |
| | (de Radis |

lativement aux acres de terre mis en culture a été comme

0 boisseaux, vendu à Winnipeg, à \$0 57 par boiss, \$ 513 00

| | | | |
|-----|------------------------------|-------|---------|
| 0 " | " | " | 760 00 |
| 0 " | 0 40 | " | |
| 0 " | pour la fabrication du malt) | 0 25 | 3187 50 |
| 0 " | boisseaux. | 0 25 | 750 00 |
| 0 " | " | 0 50 | 25 00 |
| 0 " | " | 1 25 | 62 50 |
| 0 " | " | 0 50 | 25 00 |
| 0 " | " | 0 40 | 20 00 |
| 0 " | " | 0 12½ | 750 00 |

(notre usage)
tèles
(notre usage)
tonnes
ng de la ferme

\$7341 00

Nous désirons particulièrement attirer votre attention sur ce fait que nous avons commencé nos travaux lorsque la saison était déjà avancée, notre récolte ayant été faite pendant la première semaine du mois d'août, un peu plus de deux mois après les semailles.

Vos dévoués,

EGAN FRERES, rue Garry, Winnipeg.

P. S.—Vous n'ignorez pas, sans doute, que c'est là notre premier essai de culture ; d'autre part, notre besogne principale consistant dans la construction de chemins de fer, vous conviendrez que nous avons réussi d'une manière remarquable. De plus, nous-mêmes tout notre ouvrage, sans aides payés, et le produit d'une seule récolte nous a suffi pour payer intégralement notre propriété, qui est bien à nous maintenant. Le succès que nous avons obtenu est tel que nous avons résolu, à l'avenir, de nous consacrer exclusivement à la culture dans le Manitoba.

Faites part de ces résultats aux fermiers peu favorisés d'Ontario et s'ils mettent en doute vos affirmations, priez-les de s'adresser à moi ou à mes frères pour plus amples références.

WINNIPEG, 16 Janvier 1889.

Mr. L. A. HAMILTON,

Commissaires des Terres

du chemin de Fer Can. du Pac. Winnipeg, Man.

CHER MONSIEUR.

Pendant la dernière saison (1888) nous avons cultivé 501 acres de notre ferme de Rosser Station.

| | |
|---|-----------------|
| 330 acres d'avoine ont produit 49 boisseaux à l'acre ce qui donne un total de | 16170 boisseaux |
| 140 acres de blé à 29 boisseaux à l'acre | 2520 " |
| 25 acres d'orge à 40 boisseaux à l'acre | 1000 " |
| 6 acres de racines (pommes de terre et navets) 200¢ | " " |

On nous a offert \$1.10 de notre blé, par boisseau, mais nous avons refusé de vendre à ce prix ; plus tard survint la baisse des blés et nous vendîmes à 90 cents le boisseau. L'orge s'est vendue à 40 cents le boisseau. Nous avons vendu environ 9000 boisseaux d'avoine à 39 cents le boisseau et avons conservé la balance, ainsi que les racines pour notre usage et dans l'exécution de nos contrats. Nous avons également récolté 250 tonnes de foin valant \$9.00 la tonne.

Voici le résumé sommaire de nos opérations de l'année sur notre ferme :

| | |
|---|---------|
| 16,170 boisseaux d'avoine à 30 cents..... | \$4,851 |
| 2520 boisseaux de blé à 95 cents..... | 2,394 |
| 1000 boisseaux d'orge à 10 cents..... | 400 |
| 2000 boisseaux de racines | 400 |
| 250 tonnes de foin à \$9.00 | 2,250 |

\$10,295

Ces résultats comparés à ceux de nos récoltes en 1887 démontrent que nos travaux de ferme ont été des plus satisfaisants.

EGAN FRERES.

93, rue Garry.

WINNIPEG, Man

AVIS

AUX PERSONNES QUI ONT L'INTENTION D'EMIGRER.

Chaque année un grand nombre de jeunes gens quittent les vieilles paroisses de l'Est du Canada, à la recherche de pays nouveaux pour s'y établir. Les pères de famille des vieux pays qui arrivent tout juste à joindre les deux bouts, et qui ne voient pas d'avenir pour leurs enfants dans leur pays, font de même. Pour tous ceux qui songent sérieusement à émigrer, la grande question qui se pose est celle-ci :

OU ALLER ?

AU MANITOBA ET AU NORD-OUEST CANADIEN.

Il y a, à cela, plusieurs raisons. D'abord, les ressources naturelles du pays sont aussi considérables, et probablement plus considérables que celles de toute autre partie du continent de l'Amérique du Nord. Le sol du Manitoba est excessivement riche et, de l'avis de tout le monde, supérieur de beaucoup à celui du Dakota ou du Minnesota et des États-Unis en général, en allant au sud. Ensuite, en ce qui concerne le climat, nous sommes tout particulièrement favorisés comparativement aux États et Territoires de l'Union Américaine en allant vers le sud, où la vie humaine et les propriétés sont à la merci des cyclones et des blizzards. Les Travailleurs peuvent s'embarquer avec un petit capital, et se créer en peu d'années une situation absolument indépendante. Vous n'êtes pas tenu d'accepter sans contrôle tous ces témoignages; mais notez les noms et les adresses de personnes notables dans leurs localités respectives, avec l'indication qu'ils vous fournissent des résultats obtenus par eux. Il est bien entendu que ce que ces personnes là ont fait, d'autres travailleurs courageux pourront l'accomplir également.

A tous ces avantages naturels, ajoutez celui-ci, c'est que les dures fatigues des pionniers sont à peine connues dans le Manitoba. Les chemins de fer, les églises, les villes et les villages florissants abondent dans toutes les directions.

Et d'autre part, si vous allez planter votre tente dans une contrée nouvelle, il ne vous sera pas indifférent de savoir que vous allez rencontrer des compatriotes qui vous recevront à bras ouverts, et que vous resterez un bon citoyen canadien, fidèle au pays qui vous a vu naître.

LE MEILLEUR TEMPS POUR ARRIVER AU PAYS

c'est au mois d'avril ou de mai, et celui qui peut en arrivant, se mettre immédiatement à l'ouvrage est capable, en travaillant bien, de préparer, dans sa première saison, assez de terrain pour en obtenir de 500 à 1,000 boisseaux de blé, à la saison suivante. Celui qui peut acheter, disons, six vaches, un attelage de bœufs, une charrue, un waggon, etc., se trouve dans les meilleures conditions possibles de réussite. Les bestiaux se nourriront tout seuls; les vaches, si ce sont des bêtes de choix, allaiteront deux veaux chacune, ou donneront du beurre en quantité suffisante pour fournir aux besoins d'une famille, et élèveront facilement leurs veaux après qu'ils auront eu du bon lait pendant six semaines. Leur nourriture ne coûte rien; la terre sera préparée, sur une étendue de 20 acres au moins, pour les semences de l'année suivante, du foin coupé et un petit nombre de billots et de clotures assemblés avant l'hiver, viendront à point pour entourer les terres cultivées. Le soin de son bétail, la coupe et l'approvisionnement du bois de chauffage donneront de l'occupation au fermier durant l'hiver, tandis que l'homme qui ne s'occupe que de la culture du blé restera les bras croisés une grande partie du temps, et est exposé à perdre une partie des profits de l'année, en mettant tous ses œufs dans le même panier. La culture mixte est ce qui convient le mieux aussi bien pour le fermier que pour la ferme et le pays; avec quelque volailles, une truie de bonne race, un fermier débutant la première année et suivant les indications qui précèdent, se tirera d'affaire et trouvera que sa ferme le fait vivre dès le début. Il n'y a aucune magie dans le système de culture au Manitoba. Une vache, une charrue, un bœuf et un homme avec la bonne volonté et la capacité nécessaires pour tirer de ces trois forces le meilleur parti possible: voilà les éléments nécessaires pour faire rendre à nos terres leurs prodigieuses richesses.

QUI DOIT EMIGRER ?

La classe de travailleurs que nous invitons tout particulièrement à venir dans ce pays et à y établir leur résidence, ce sont les fermiers et les ouvriers de fermes des vieux pays. Ils devront posséder un petit capital pour le faire fructifier dans l'exploitation d'une concession gratuite (*homestead*) ou d'une ferme à leur propre compte. Ils devront également adopter les us et coutumes du pays nouveau qu'ils viennent habiter, et en ce qui concerne le travail, essayer et adopter les méthodes, et instruments en usage dans le pays. Sans doute, dirons-nous à ces nouveaux venus, sans doute, votre expérience acquise vous sera d'une grande utilité, mais ceci est un pays nouveau et ceux qui viennent s'y fixer doivent être décidés à adopter les modes de culture appropriés au climat et au sol particuliers de ce pays. Et plus votre expérience pratique sera grande, plus facilement vous réussirez ici; en lisant nos publications spéciales sur les travaux de la ferme, et en observant avec soin les méthodes de travail de vos voisins, vous vous familiariserez en très peu de temps avec votre besogne, et la meilleure méthode de la conduire à bien.

Les gens de métiers et particulièrement les forgerons habiles à ferrer les chevaux et connaissant un peu la réparation des machines sont des colons utiles et qui, habituellement, prospèrent. Les jeunes servantes pour la laiterie et le ménage peuvent toujours gagner de beaux gages, variant de \$12 à \$16 par mois, à quelque époque de l'année qu'elles arrivent au pays. Elles sont sûres de trouver promptement de l'emploi. Il y a bien des jeunes filles qui obtiennent des gages plus élevés que ceux que nous mentionnons; mais nous désirons rester dans la moyenne du taux des salaires: c'est là un point sur lequel certaines personnes qui écrivent des brochures sur l'émigration ne sont pas excessivement scrupuleuses.

Pour les charpentiers, ferblantiers, forgerons, meubliers, plâtriers, maçons et tailleurs de pierre, il y a toujours de l'ouvrage en masse; mais il ne faudrait pas compter sur une "poussée" dans l'entreprise du bâtiment, capable d'amener une augmentation du taux actuel des salaires qui va de \$2.50 à \$3.50 par jour. La demande est nécessairement très limitée pour les gens de professions libérales et nous ne conseillerions à aucun homme de profession de venir s'établir dans ce pays avant d'avoir pris les renseignements les plus précis sur les chances de placer le fruit de son travail, à moins toutefois qu'il ne soit engagé par contrat avec un patron dans lequel il puisse avoir confiance.

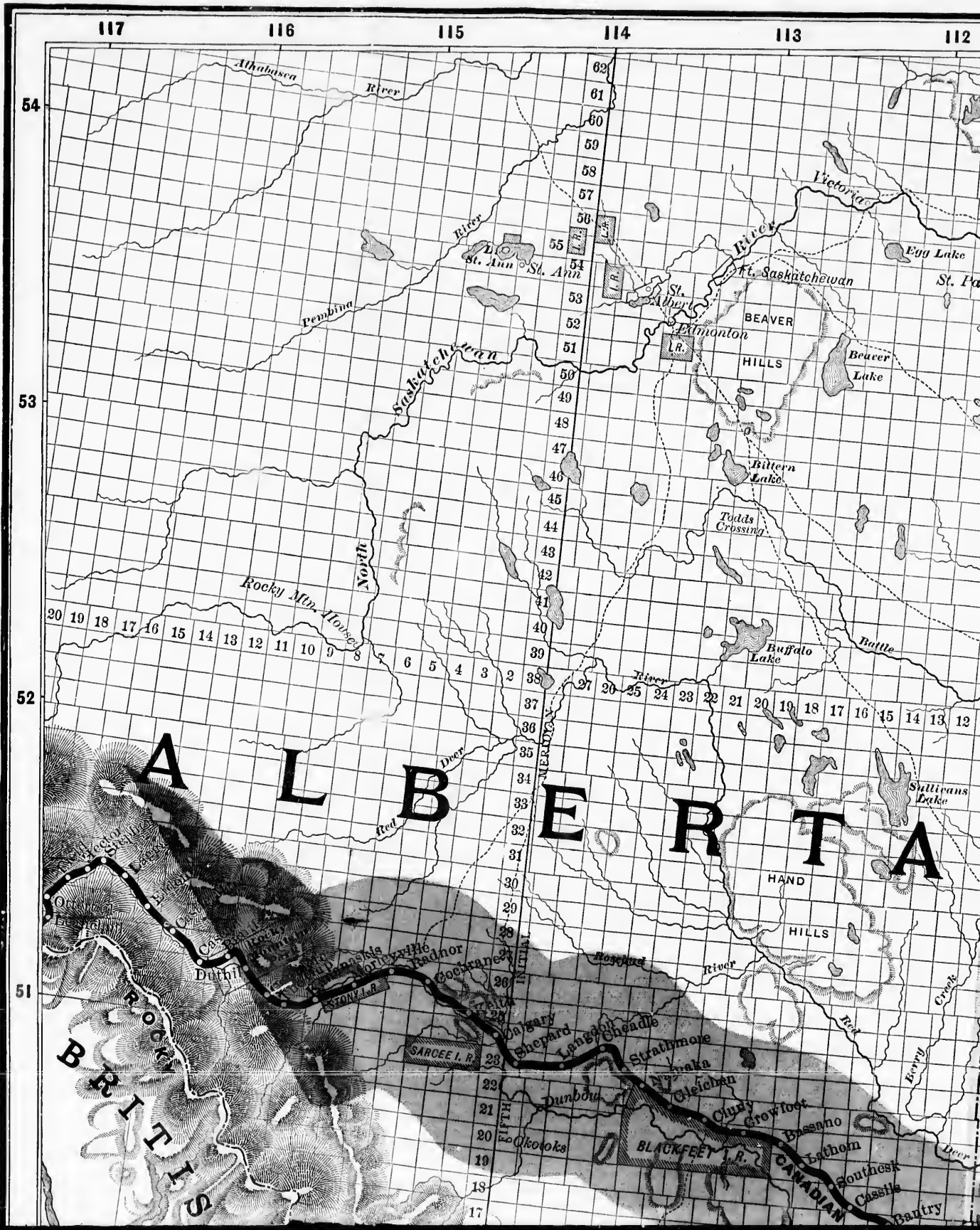
4,000 FERMIERS.

La quantité de terres mises en culture, cette année, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest dépasse de beaucoup, en importance, celle de 1887

600,000 ACRES

ont été attribués aux fermiers par le gouvernement et les compagnies concessionnaires de terrains. En attribuant une moyenne de 160 acres à chaque fermier, on arriverait à cette conclusion que le nombre des fermiers établis sur les terres du Manitoba et du Nord-Ouest pendant la dernière saison dépasse 4,000! En prévision du nombre considérable de demandes d'emplacements de fermes sur ces riches prairies, nous prévenons les personnes qui ont l'intention d'émigrer de ne pas laisser s'écouler une autre saison sans profiter de l'offre libérale que fait le gouvernement à tout émigrant d'une

CONCESSION GRATUITE DE 160 ACRES DE TERRAIN.





SASKATCHEWAN

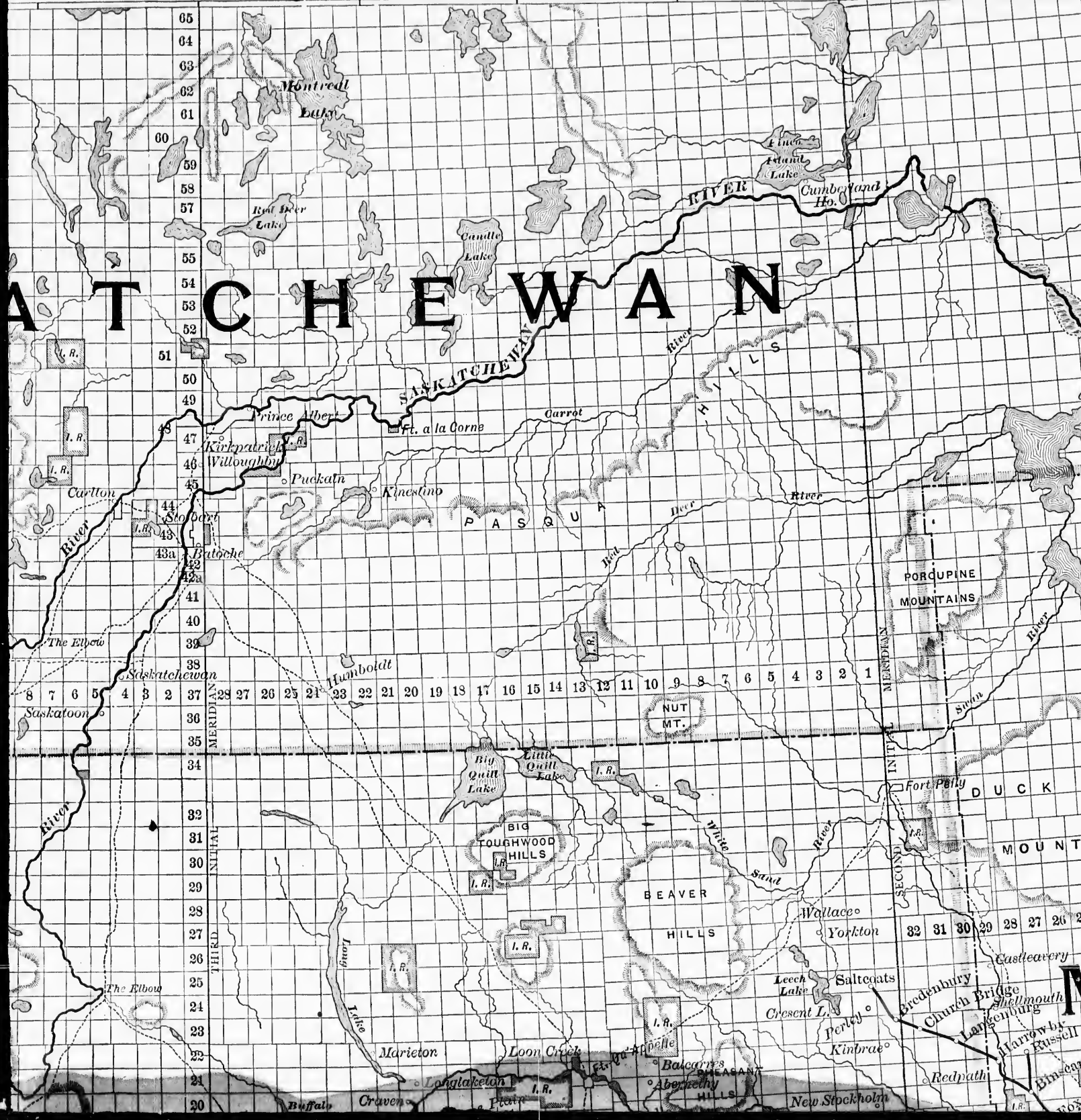
TA

HILLS
 Bassano
 Lathom
 Southest
 Cassle
 Bantry

MERIDIAN
 INITIAL
 SOUTH

BEAR HILLS
 BAD HILLS

The Elbow
 Saskatoon
 The Elbow



SASKATCHEWAN

8 7 6 5 4 3 2 37 28 27 26 25 21 23 22 21 20 19 18 17 16 15 14 13 12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

THIRD MERIDIAN
Saskatchewan
Saskatoon
The Elbow
Saskatchewan
Humboldt
Saskatoon
The Elbow
Long Lake
Buffalo
Craven
Pelly
Prince Albert
Kirkpatrick
Willoughby
Puckatin
Kinestino
Fort. a la Corne
Carrot
Deer
River
NUT MT.
BIG TOUGHWOOD HILLS
BEAVER HILLS
Wallace
Yorkton
Leech Lake
Crescent L.
Perley
Kinbrae
Bordenbury
Church Bridge
Langenburg
Harrowby
Russell
Redpath
New Stockholm
Emscart
Duck
MOUNT
Saskatchewan
Saskatoon
The Elbow
Saskatchewan
Humboldt
Saskatoon
The Elbow
Long Lake
Buffalo
Craven
Pelly
Prince Albert
Kirkpatrick
Willoughby
Puckatin
Kinestino
Fort. a la Corne
Carrot
Deer
River
NUT MT.
BIG TOUGHWOOD HILLS
BEAVER HILLS
Wallace
Yorkton
Leech Lake
Crescent L.
Perley
Kinbrae
Bordenbury
Church Bridge
Langenburg
Harrowby
Russell
Redpath
New Stockholm
Emscart
Duck
MOUNT
Saskatchewan
Saskatoon
The Elbow
Saskatchewan
Humboldt
Saskatoon
The Elbow
Long Lake
Buffalo
Craven
Pelly
Prince Albert
Kirkpatrick
Willoughby
Puckatin
Kinestino
Fort. a la Corne
Carrot
Deer
River
NUT MT.
BIG TOUGHWOOD HILLS
BEAVER HILLS
Wallace
Yorkton
Leech Lake
Crescent L.
Perley
Kinbrae
Bordenbury
Church Bridge
Langenburg
Harrowby
Russell
Redpath
New Stockholm
Emscart
Duck
MOUNT

101

100

99

98

97

96

54

53

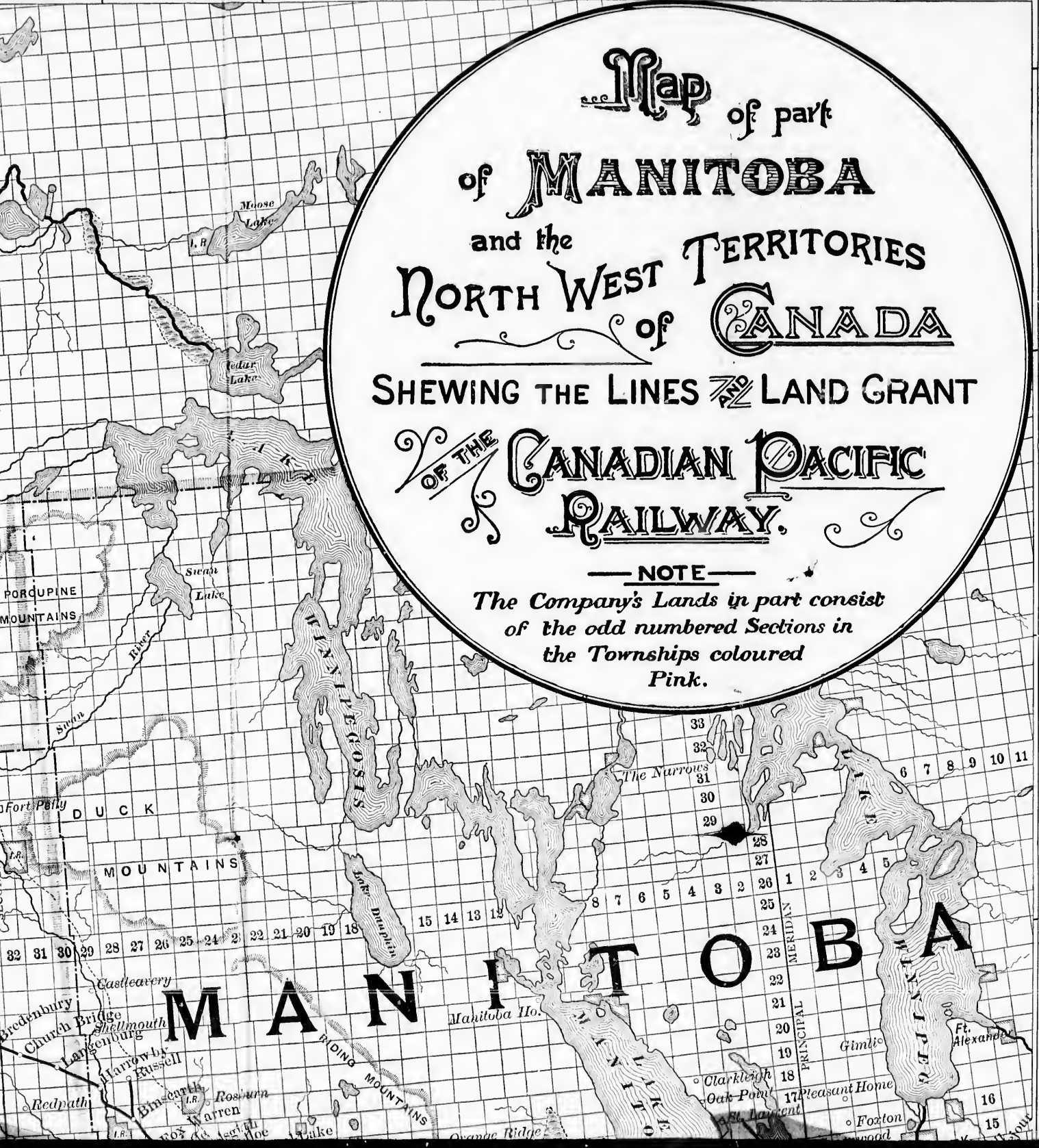
52

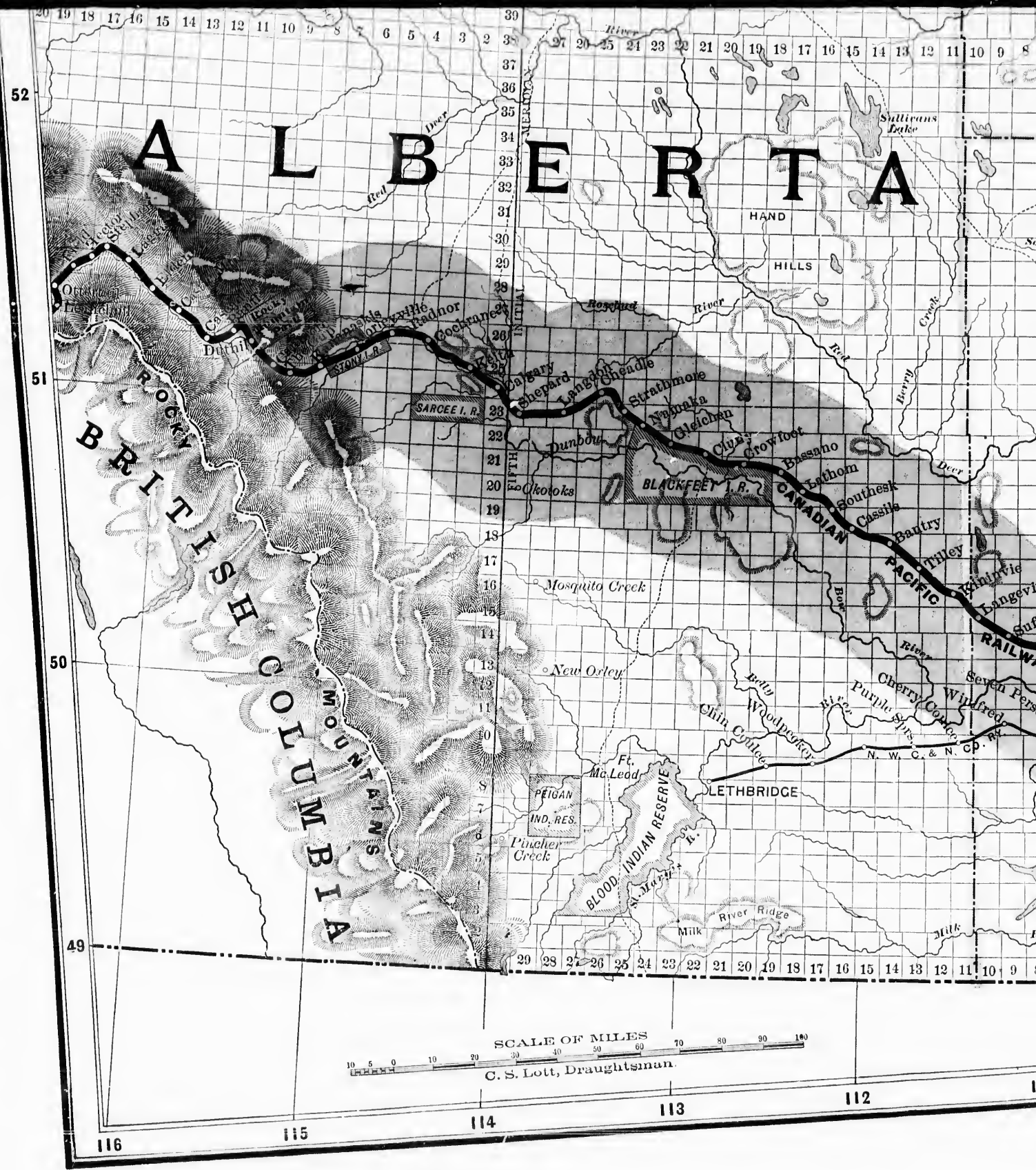
51

Map of part
of **MANITOBA**
and the
NORTH WEST TERRITORIES
of **CANADA**
SHEWING THE LINES OF LAND GRANT
OF THE CANADIAN PACIFIC
RAILWAY.

— NOTE —

*The Company's Lands in part consist
of the odd numbered Sections in
the Townships coloured
Pink.*





52

51

50

49

116

115

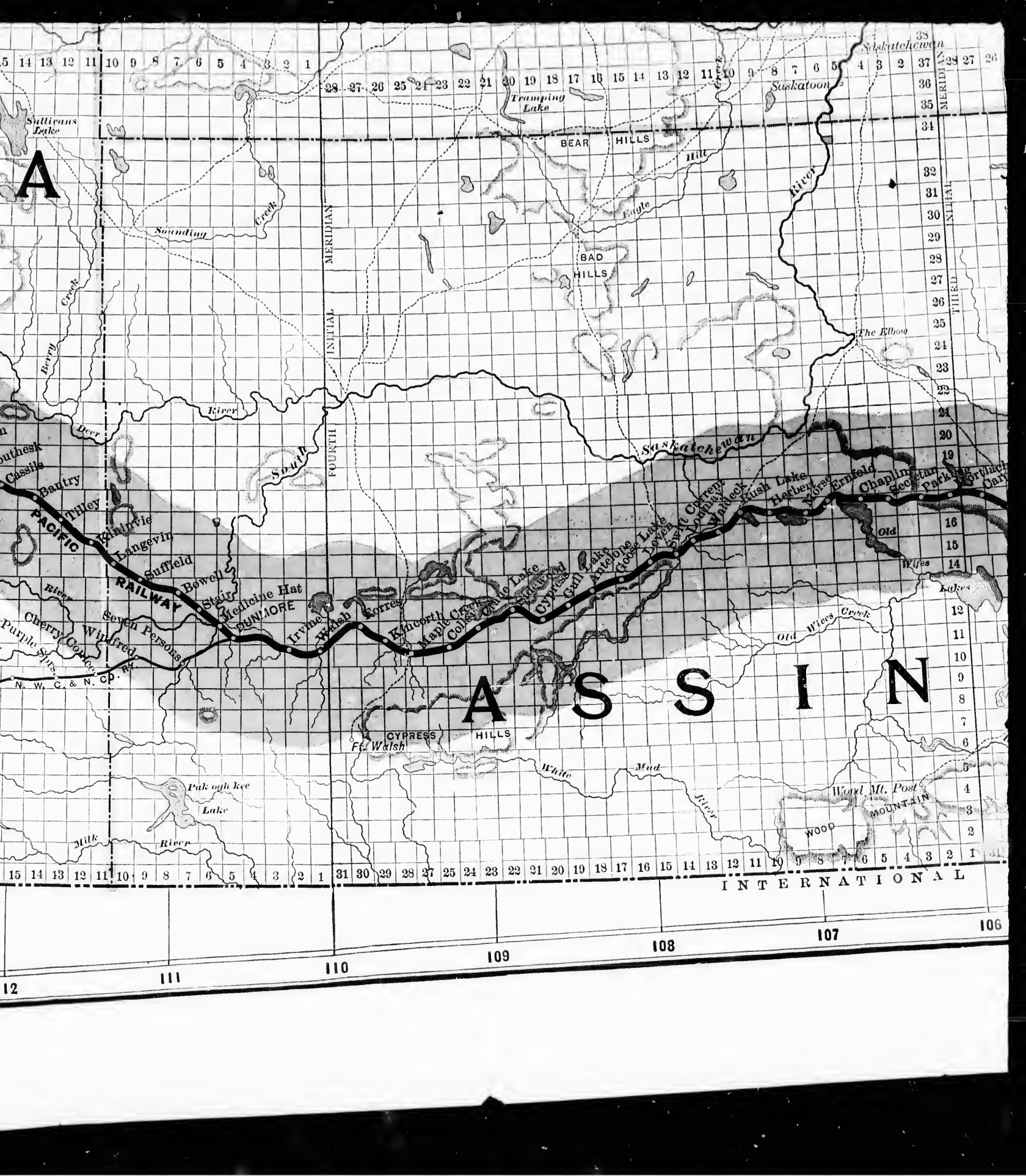
114

113

112

SCALE OF MILES

C. S. Lott, Draughtsman.



A

SASKATCHEWAN

INTERNATIONAL

111

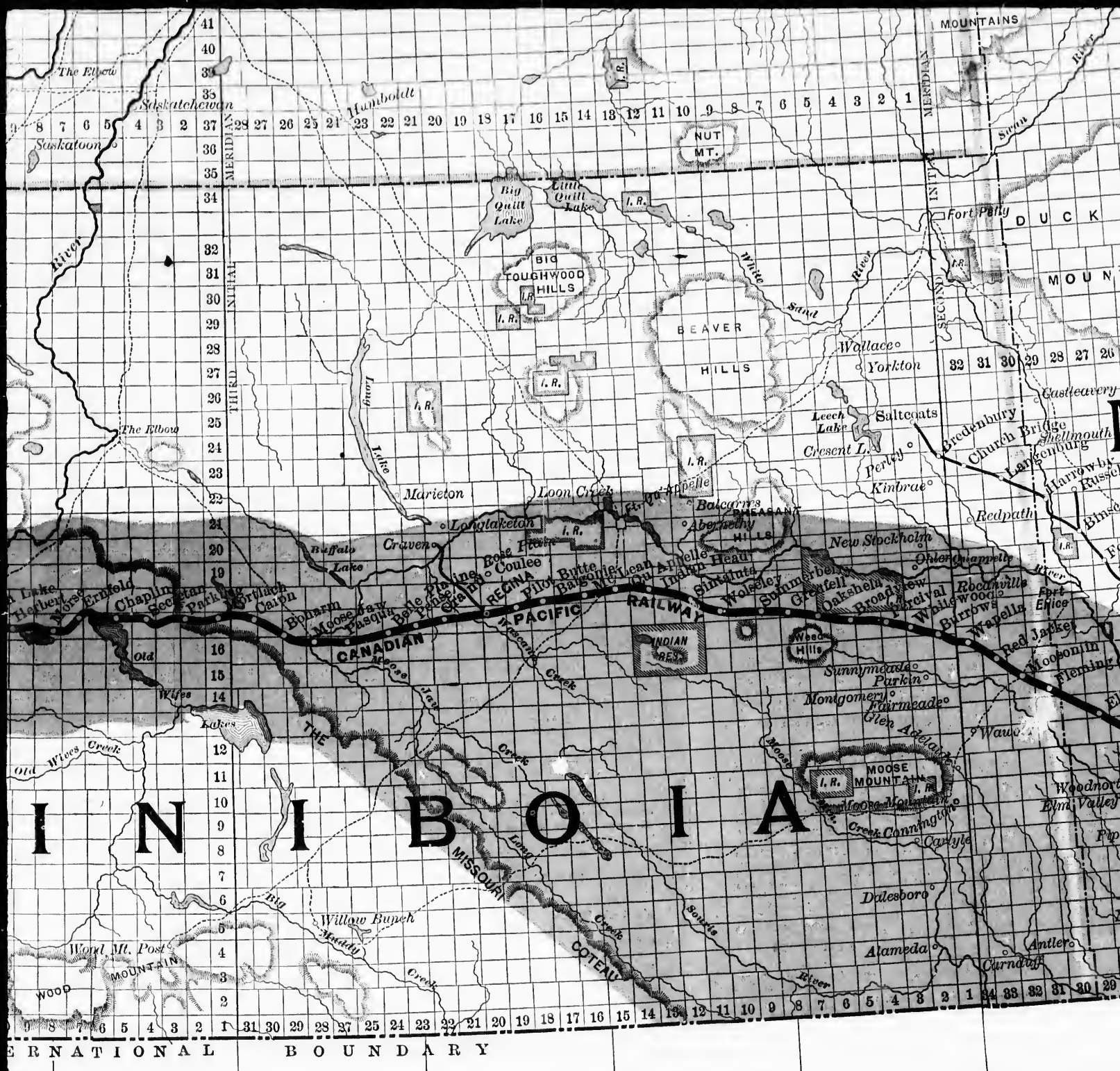
110

109

108

107

106



INIBOIA

INTERNATIONAL BOUNDARY

107 106 105 104 103 102

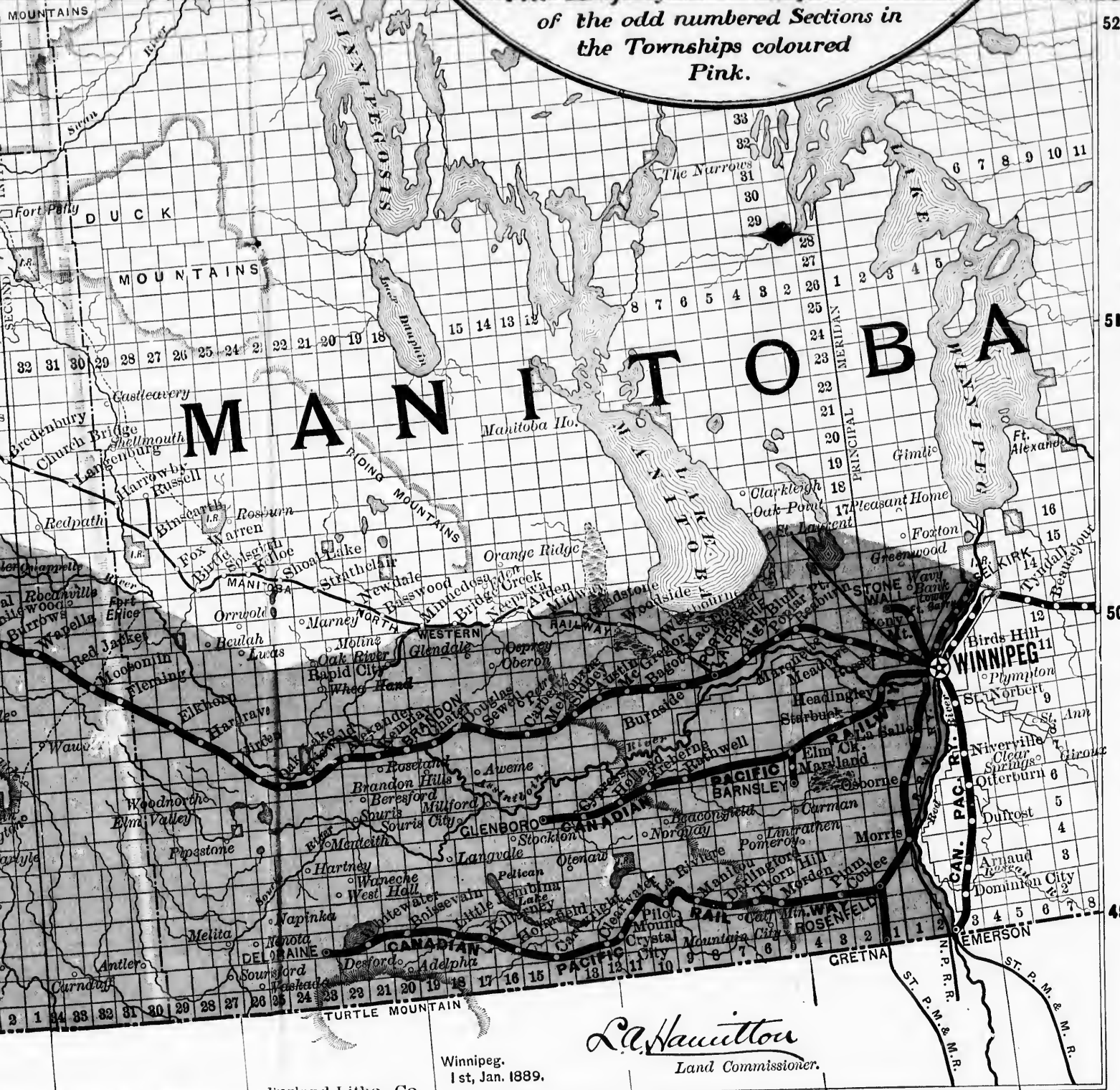
of the odd numbered Sections in
the Townships coloured
Pink.

52

51

50

49



MANITOBA

L.A. Hewitt
Land Commissioner.

Winnipeg.
1st, Jan. 1889.

Burland Litho., Co.

102

101

100

99

98

97

